

Bureau des enquêtes indépendantes

**La ministre Guilbault et la directrice du BEI ne peuvent faire le bilan des 3 premières années d'enquêtes de l'organisme derrière des portes closes**

**Montréal, le 16 septembre 2019** – Réunis en conférence de presse, la Ligue des droits et libertés (LDL), la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), Mme Tracy Wing, la mère de Riley Fairholm, tué par la Sûreté du Québec à Lac-Brome, le 25 juillet 2018, M. Cesur Celik, dont le fils, Koray Kevin Celik, a été tué sous ses yeux par le Service de Police de la Ville de Montréal à l'Île-Bizard, le 6 mars 2017, le Conseil central Montréal métropolitain de la CSN, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et Montréal-Nord Républik exigent que la ministre de la Sécurité publique fasse preuve de transparence concernant le rapport sur le bilan des trois premières années d'enquêtes du BEI.

« En vertu de la *Loi sur la police*, le BEI doit, au plus tard trois ans suivant le début d'une première enquête, faire rapport à la ministre de la Sécurité publique sur l'application de son mandat et peut lui faire des recommandations. Nous savons que ce rapport est présentement entre les mains de Madame Guilbault. Cet exercice de bilan ne peut se faire derrière des portes closes. Nous exigeons que ce rapport fasse l'objet d'une commission parlementaire, avec audiences », déclare Eve-Marie Lacasse, de la LDL.

« Plus de trois ans après la mise en opération du BEI, force est de constater que les enquêtes indépendantes continuent de souffrir d'un manque d'indépendance à l'égard des corps policiers qui en font l'objet et ne sont guère plus transparentes qu'à l'époque où la police enquêtait sur la police. Si le gouvernement est sincère dans sa volonté d'améliorer la performance du BEI, il doit permettre à la société civile et aux proches des victimes d'interventions policières de se faire entendre en commission parlementaire », fait valoir Alexandre Popovic, de la CRAP.

Mme Tracy Wing et M. Cesur Celik, dont les fils ont été tués lors d'interventions policières, en ont long à dire sur les enquêtes indépendantes et le BEI. « Cela m'a pris 3 semaines pour perdre confiance envers le BEI. Ses enquêteurs ne cherchaient pas à retracer les témoins de l'intervention policière qui a coûté la vie à mon fils; ils attendaient plutôt que les témoins viennent à eux. J'ai compris que si je voulais connaître la vérité, ça serait à moi de la chercher. C'est même moi qui ai mis le BEI en contact avec un témoin oculaire important, qui a été interrogé huit mois après le décès de mon fils », déplore Tracy Wing.

« Lorsque le SPVM a tué mon fils, Koray Kevin Celik, le BEI a déployé 8 enquêteurs, dont 3 d'entre eux avaient déjà travaillé au SPVM, ce qui soulève un conflit d'intérêt évident. En fait, le BEI nous a démontré de différentes façons qu'il est biaisé en faveur de la police. Ainsi, lorsqu'il a complété son enquête, le BEI a émis un communiqué de presse dans lequel il a complètement ignoré ce que moi et mon épouse avons vu de l'intervention policière, pour ne retenir seulement que la version du SPVM », dénonce Cesur Celik.

« Cette obligation dans la *Loi sur la police* de faire un bilan est une occasion à saisir pour effectuer, avec l'implication d'organisations civiles et les proches des victimes notamment, une réelle révision du BEI. Car contrairement à la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), qui ont choisi de tenter de torpiller le processus d'enquête par la voie d'un recours judiciaire en juin dernier, ce que nous, nous souhaitons, c'est améliorer le BEI afin que le Québec aie un vrai mécanisme d'enquête efficace et crédible, qui réponde aux attentes de la population », termine Eve-Marie Lacasse.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés  
C : 514-715-7727